

# EXPOSITION NATIONALE D'ELEVAGE

22 AVRIL 2023  
à MARGUERITTES (30)



Juge : M. Christian OUSTRIERES

**ARRIVÉE ET JUGEMENT** - L'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 8 h. Les jugements commenceront à 9 h 00 précises.

**SORTIE DES CHIENS** - Les chiens ne pourront quitter l'exposition avant 17 h 30. Les autorisations de sortie ne pourront être accordées qu'entre 12 h et 14 h après versement d'une caution de 40euros. Un restaurant sera installé à l'intérieur de l'exposition.

**LOGEMENT** - Tous les chiens seront logés dans les cages qu'ils ne pourront quitter que pour se rendre dans le ring pour se faire juger. Toute infraction à cette disposition peut entraîner l'exclusion du chien et la suppression de ses récompenses. Il est formellement interdit de placer de la paille dans les cages. Seules les couvertures sont admises (sauf pour les meutes).

**AFFICHAGE** - Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur x 35 cm de largeur : le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'éleveur ; les principales récompenses obtenues par l'éleveur ; l'annonce de portées à vendre. Un seul panneau est autorisé par cage. Toute distribution de prospectus quels qu'ils soient est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'Exposition.

**SERVICE VÉTÉRINAIRE** - Le Service Vétérinaire sera assuré par un Docteur - Vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'Exposition :  
- des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau,  
- des chiens aveugles, sourds ou estropiés,  
- des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations,  
- des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnées de leurs petits,  
- des chiens dangereux.  
La décision du Service Vétérinaire est sans appel (voir Avis aux Exposants).

**ANNULLATION** - En cas d'impossibilité d'ouvrir l'Exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la Société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

**ENGAGEMENTS** - Les chiens doivent être la propriété de l'Exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Pour les juges, se conformer au règlement des Juges.

Seront refusés :

- les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements,
- les engagements "au poteau" le jour de l'exposition,
- toute modification ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe de lot d'élevage ou des erreurs de transcription de l'organisation.

**CLOTURE DES ENGAGEMENTS** : le 01 avril 2023. Tout engagement parvenant après cette date sera refusé et remboursé sous déduction d'une somme de 10 % pour frais de Secrétariat.

**REFUS OU EXCLUSIONS :**

1° des engagements

La Société se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre et de les rembourser même après les avoir acceptés.

2° des chiens. - (A leur entrée ou en cours d'exposition) :

- ceux refusés par le "Service Vétérinaire" ;
- ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés. Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés.
- ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'Exposition est formellement interdite ;
- ceux dont l'engagement "au poteau" serait demandé.

**JUGEMENTS** - Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un commissaire de ring, et si besoin est, d'un interprète, fonction qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un Juge qualifié ou stagiaire ou Expert confirmateur de la race considérée.

Un Juge défaillant peut être remplacé par son suppléant ou tout autre Juge qualifié pour la même race.

Un deuxième Juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens.

En aucun cas un Juge ne pourra, à la demande de l'exposant, juger le chien dans une autre classe que celle dans laquelle il a été engagé.

Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés.

Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le Juge.

En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite, mais le juge a la faculté de l'examiner, de lui attribuer un qualificatif officiel sans le classer.

**RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS**

Le règlement des engagements libellé à l'ordre du Club du Griffon Vendéen, doit être adressé en même temps que la feuille d'engagement.  
Sur Internet, seuls les engagements payés seront pris en compte

**REFUS OU EXCLUSIONS**

1) des engagements : la société se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre et les rembourser même après les avoir acceptés ;  
2) des chiens (à leur entrée ou en cours d'exposition) ;

- ceux refusés par le service vétérinaire ;
  - ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés. Les engagements dans ces cas ne sont pas remboursés ;
  - ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'exposition est formellement interdite ;
  - ceux dont l'engagement « au poteau » serait demandé.
- e) toutes chiennes en chaleur seront refusées

**CONFIRMATIONS**

ATTENTION : Votre chien doit être identifié très lisiblement et vous devez le présenter avec sa fiche d'identification et son certificat de naissance de la Société Centrale Canine, ainsi que le formulaire d'examen de confirmation correctement rempli.  
Age minimum exigé pour la confirmation : **12 mois**

**RÉCLAMATIONS** - Toutes réclamations fondées sur ce présent Règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les auront motivées et être accompagnées d'une caution de 150 € qui restera acquise à la Société organisatrice si après examen elles sont reconnues sans fondement.  
Tous les cas non prévus au présent Règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés par le Comité de l'Exposition.

**SANCTIONS** - Pourront être exclus temporairement ou définitivement des Expositions et Concours organisés par la Société Centrale Canine, avec extension possible aux manifestations organisées par ses Associations affiliées :

- les Exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur ;
- ceux qui auront fait subir une fausse déclaration
- ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité ;
- ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'Exposition ou porteraient atteinte au prestige des Juges et de la Société Centrale Canine.
- ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé, ou remplacé un chien engagé par un autre ;
- ceux qui auront quitté l'Exposition avant l'heure fixée.

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement intérieur de la Société Centrale Canine.

**RESPONSABILITÉ** - La Société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc. et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit.  
Les exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte de l'Exposition, des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-mêmes, la Société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place. Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent Règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

**TRÈS IMPORTANT**

**Avis aux Exposants résidant à l'Étranger**

I - Le Service des Douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquit à caution et le versement des frais correspondants.

II - L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins trois mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un Vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an.

Pour les animaux âgés de plus d'un an accompagnant les voyageurs en transit, importés temporairement ou réimportés après une exportation temporaire, le certificat de vaccination antirabique est seul exigé.

Le certificat devra avoir été authentifié par les Autorités vétérinaires du pays d'origine et garantir que l'animal a bien été vacciné par un procédé autorisé dans ce pays. Une traduction officielle en langue française du certificat devra également être présentée. En l'absence de ces documents, les chiens seront refusés.

III - Il y a lieu de présenter ces mêmes documents pour accéder à l'Exposition. Par ailleurs, les chiens doivent être en parfait état de santé. Les origines de chacun d'eux devront pouvoir être justifiées à tout moment. Le Vétérinaire officiel désigné par l'Administration peut refuser l'admission des chiens à l'Exposition en cas de non-conformité aux conditions sanitaires.



**NOUVEAU SITE INTERNET**

**<http://www.club-griffon-vendéen.fr/>**

Statistiques des chiens inscrits

6e GROUPE

<b>GRAND GRIFFON VENDEEN.....</b>	<b>6</b>
OUVERTE MALES.....	De 1 à 2..... 2
JEUNE FEMELLES.....	De 3 à 4..... 2
OUVERTE FEMELLES.....	De 5 à 6..... 2
<b>BRIQUET GRIFFON VENDEEN.....</b>	<b>29</b>
JEUNE MALES.....	De 7 à 7..... 1
OUVERTE MALES.....	De 8 à 12..... 5
TRAVAIL MALES.....	De 13 à 14..... 2
JEUNE FEMELLES.....	De 15 à 20..... 6
OUVERTE FEMELLES.....	De 21 à 33..... 13
TRAVAIL FEMELLES.....	De 34 à 34..... 1
VETERAN FEMELLES.....	De 35 à 35..... 1
<b>PETIT BASSET GRIFFON VENDEEN.....</b>	<b>10</b>
OUVERTE MALES.....	De 36 à 36..... 1
TRAVAIL MALES.....	De 37 à 39..... 3
CHAMPION MALES.....	De 40 à 40..... 1
OUVERTE FEMELLES.....	De 41 à 41..... 1
TRAVAIL FEMELLES.....	De 42 à 45..... 4

Soit 45 chiens inscrits pour 15 races dans le 6e Groupe

Soit 45 chiens inscrits pour 15 classes à l'exposition de R.E. Griffon Vendéen -  
Marguerittes (30)

# JURY

## M. OUSTRIERES Christian (45)

### **GRAND GRIFFON VENDEEN**

CLASSE OUVERTE Mâles : 2

CLASSE JEUNE Femelles : 2

CLASSE OUVERTE Femelles : 2

### **BRIQUET GRIFFON VENDEEN**

CLASSE JEUNE Mâles : 1

CLASSE OUVERTE Mâles : 5

CLASSE TRAVAIL Mâles : 2

CLASSE JEUNE Femelles : 6

CLASSE OUVERTE Femelles : 13

CLASSE TRAVAIL Femelles : 1

CLASSE VETERAN Femelles : 1

### **PETIT BASSET GRIFFON VENDEEN**

CLASSE OUVERTE Mâles : 1

CLASSE TRAVAIL Mâles : 3

CLASSE CHAMPION Mâles : 1

CLASSE OUVERTE Femelles : 1

CLASSE TRAVAIL Femelles : 4

GRAND GRIFFON VENDEEN

CLASSE OUVERTE MALES - JUGE M. OUSTRIERES Christian

1er EXCELLENT **1** JUPITER DE LA TOUR DE FORTUNIO  
LOF : 005196/01399 Tat : 153RMU né le 26/09/2014 (VAILLANT X BARAKA) Prod. M. BAZALGETTE Sébastien Prop. M. GRAS René

Meilleur de Race

2e EXCELLENT **2** MILORD DES CADES DE LA GARRIGUETTE  
LOF : 005418/01453 Tat : 250268731739707 né le 01/08/2016 (JUPITER DE LA TOUR DE FORTUNIO X INOUK) Prod. M. Mme GRAS René / CRESCI-GRAS Marie-Eve Prop. M. GRAS René

CLASSE JEUNE FEMELLES - JUGE M. OUSTRIERES Christian

2e EXCELLENT **3** TAWA DES CADES DE LA GARRIGUETTE  
LOF : 006220 Tat : 250269610330733 née le 28/02/2022 (MILORD DES CADES DE LA GARRIGUETTE X MORGANE) Prod. M. Mme GRAS René / CRESCI-GRAS Marie-Eve Prop. M. GRAS René

1er EXCELLENT **4** TESS DES CADES DE LA GARRIGUETTE  
LOF : 006219 Tat : 250269610330765 née le 28/02/2022 (MILORD DES CADES DE LA GARRIGUETTE X MORGANE) Prod. M. Mme GRAS René / CRESCI-GRAS Marie-Eve Prop. M. GRAS René

CLASSE OUVERTE FEMELLES - JUGE M. OUSTRIERES Christian

2e EXCELLENT **5** MORGANE  
LOF : 005354/01266 Tat : 179NUA née le 17/03/2016 (GABIN DU RALLYE DES COMBRAILLES X DUCHESSSE) Prod. M. SERVANT Jean-Pierre Prop. M. GRAS René

1er EXCELLENT **6** OTHAWA DES CADES DE LA GARRIGUETTE  
LOF : 005657/01319 Tat : 250268732186421 née le 25/01/2018 (JUPITER DE LA TOUR DE FORTUNIO X INOUK) Prod. M. Mme GRAS René / CRESCI-GRAS Marie-Eve Prop. M. GRAS René

Meilleur de sexe  
Opposé

BRIQUET GRIFFON VENDEEN

CLASSE JEUNE MALES - JUGE M. OUSTRIERES Christian

ABSENT **7** TRAQUEUR DES GORGES DE L'ALARIC  
LOF : 014588 Tat : 314GZC né le 05/06/2022 (ORTEGA DE LA TOUR SAINT JULIEN DE SUEZ X SIRENE DU CHENIL PERCE) Prod. M. CATHARY Cédric Prop. M. CATHARY Cédric

CLASSE OUVERTE MALES - JUGE M. OUSTRIERES Christian

1er EXCELLENT **8** ORTEGA DE LA TOUR SAINT JULIEN DE SUEZ  
LOF : 013655/02578 Tat : 250268501513760 né le 06/06/2018 (HORION DU BOSC DES CIGALOUS X LUNATIC DE TIRE CRABE) Prod. MM. CAIRASCHI Gilles et Denis Prop. M. BRU Pascal

Meilleur de Race

TRES BON **9** RIO  
LOF : 014188/02657 Tat : 288ZEW né le 01/10/2020 (HUSSARD DU CHENIL PERCE X OLISTA DU CHENIL PERCE) Prod. M. LAVIGNAC Pierre Prop. M. CATHARY Cédric

2e EXCELLENT **10** SAPHIR DU CHENIL PERCE  
LOF : 014236/02654 Tat : 294CRZ né le 14/01/2021 (HUSSARD DU CHENIL PERCE X OUPETTE DU CHENIL PERCE) Prod. M. BRU Pascal Prop. M. BRU Pascal

3e EXCELLENT **11** SIFLET DU PETIT PITOU  
LOF : 014389 Tat : 250269608961097 né le 25/07/2021 (MILAN DE TIRE CRABE X ORANGE DU PETIT PITOU) Prod. M. LAUTRAIT Alain Prop. M. CAIRASCHI Gilles

4e EXCELLENT **12** SOLLO DE LA TOUR SAINT JULIEN DE SUEZ

LOF : 014329 Tat : 250269100242997 né le 28/04/2021 (HAVANE DEL FAT DE LA BESTIO NEGRO X OLYMPE DE LA TOUR SAINT JULIEN DE SUEZ) Prod. M. CAIRASCHI Gilles et Denis Prop. M. CAIRASCHI Gilles

**CLASSE TRAVAIL MALES - JUGE M. OUSTRIERES Christian**1er EXCELLENT **13** OLCO DES ECHOS DES MONTS D'ARREE

LOF : 013567/02541 Tat : 247LHX né le 30/04/2018 (EXTRA X IRIS) Prod. MM. MORVAN Sébastien / CONNAN Dominique Prop. M. JULIEN Bertrand

2e EXCELLENT **14** RASTA

LOF : 014350/02632 Tat : 250269100133875 né le 10/06/2020 (T.I. X T.I.) Prod. ? Prop. M. JULIEN Bertrand

**CLASSE JEUNE FEMELLES - JUGE M. OUSTRIERES Christian**2e EXCELLENT **15** TANGA DU CHENIL PERCE

LOF : 014519 Tat : 312VDX née le 22/04/2022 (HUSSARD DU CHENIL PERCE X OUPETTE DU CHENIL PERCE) Prod. M. BRU Pascal Prop. M. BRU Pascal

1er EXCELLENT **16** TEMPETE DES ECHOS DES MONTS D'ARREE

LOF : 014490 Tat : 311XCK née le 17/03/2022 (ONYX DES ECHOS DES MONTS D'ARRÉE X IZEL) Prod. M. MORVAN Sébastien Prop. M. LE COZ Sylvain

Meilleur Jeune  
EXCELLENT

**17** TEQUILA DU CHENIL PERCE

LOF : 014520 Tat : 312VDY née le 22/04/2022 (HUSSARD DU CHENIL PERCE X OUPETTE DU CHENIL PERCE) Prod. M. BRU Pascal Prop. M. BRU Pascal

4e EXCELLENT **18** TINA DE LA TOUR SAINT JULIEN DE SUEZ

LOF : 014531 Tat : 250269610541112 née le 23/04/2022 (NEMO DU CHENIL PERCE X PATY DE LA TOUR SAINT JULIEN DE SUEZ) Prod. MM. CAIRASCHI Gilles et Denis Prop. M. BRU Pascal

EXCELLENT

**19** TOUPIE DE LA TOUR SAINT JULIEN DE SUEZ

LOF : 014532 Tat : 250269610541017 née le 23/04/2022 (NEMO DU CHENIL PERCE X PATY DE LA TOUR SAINT JULIEN DE SUEZ) Prod. MM. CAIRASCHI Gilles et Denis Prop. M. CATHARY Cédric

3e EXCELLENT **20** TULIPE DES GORGES DE L'ALARIC

LOF : 014582 Tat : 314GZF née le 05/06/2022 (ORTEGA DE LA TOUR SAINT JULIEN DE SUEZ X SIRENE DU CHENIL PERCE) Prod. M. CATHARY Cédric Prop. M. CATHARY Cédric

**CLASSE OUVERTE FEMELLES - JUGE M. OUSTRIERES Christian**ABSENT **21** LILA DE TIRE CRABE

LOF : 012910/02951 Tat : 166SGV née le 31/05/2015 (JACADI DE TIRE CRABE X HEROINE DU PETIT PITOU) Prod. M. OUSTRIERES Christian Prop. M. JULIEN Bertrand

3e EXCELLENT **22** MINIE DU CHENIL PERCE

LOF : 012984/03045 Tat : 179LDZ née le 20/01/2016 (FLIC DU CHENIL PERCE X IVOIRE DES TOMBETTES) Prod. M. BRU Pascal Prop. M. BRU Pascal

1er EXCELLENT **23** OLGA

LOF : 014195/03217 Tat : 255LLA née le 20/11/2018 (T.I. X T.I.) Prod. ? Prop. M. CATHARY Cédric

Meilleur de sexe  
Opposé

TRES BON

**24** OLY

LOF : 013526/03213 Tat : 228MGB née le 22/02/2018 (HUSSARD DU CHENIL PERCE X HARPE DEL FAT DE LA BESTIO NEGRO) Prod. M. SERRES Florent Prop. M. BRU Pascal

EXCELLENT

**25** RAFALE DES ECHOS DES MONTS D'ARREE

LOF : 014008/03262 Tat : 280FZY née le 30/03/2020 (ONYX DES ECHOS DES MONTS D'ARREE X JENNIE) Prod. MM. MORVAN Sébastien / CONNAN Dominique Prop. M. LE COZ Sylvain

**EXCELLENT 26 ROQUETTE DE LA TOUR SAINT JULIEN DE SUEZ**

LOF : 014099 Tat : 250268501941757 née le 02/06/2020 (IGLOO DU CHENIL PERCE X LASKA DE L'ECHO DES VOSGES SAONOISES) Prod. M. CAIRASCHI Gilles et Denis Prop. M. CAIRASCHI Gilles

**ABSENT 27 SAGA DE LA TOUR SAINT JULIEN DE SUEZ**

LOF : 014440 Tat : 250269608985723 née le 11/09/2021 (JASPER DU CHENIL PERCE X LASKA DE L'ECHO DES VOSGES SAONOISES) Prod. M. CAIRASCHI Gilles et Denis Prop. M. CAIRASCHI Gilles

**ABSENT 28 SCALA DE LA TOUR SAINT JULIEN DE SUEZ**

LOF : 014438 Tat : 250269608985707 née le 11/09/2021 (JASPER DU CHENIL PERCE X LASKA DE L'ECHO DES VOSGES SAONOISES) Prod. M. CAIRASCHI Gilles et Denis Prop. M. CAIRASCHI Gilles

**2e EXCELLENT 29 SCANIA DE LA TOUR SAINT JULIEN DE SUEZ**

LOF : 014439 Tat : 250269608985732 née le 11/09/2021 (JASPER DU CHENIL PERCE X LASKA DE L'ECHO DES VOSGES SAONOISES) Prod. M. CAIRASCHI Gilles et Denis Prop. M. CAIRASCHI Gilles

**TRES BON 30 SIRENE DU CHENIL PERCE**

LOF : 014240/03288 Tat : 294CSD née le 14/01/2021 (HUSSARD DU CHENIL PERCE X OUPETTE DU CHENIL PERCE) Prod. M. BRU Pascal Prop. M. CATHARY Cédric

**4e EXCELLENT 31 SISI DU CLAN DES BOURRUS**

LOF : 014391/03328 Tat : 250269100201335 née le 29/07/2021 (OSCAR X IRKA) Prod. M. JULIEN Bertrand Prop. M. JULIEN Bertrand

**TRES BON 32 SOFIA**

LOI : 21/82048 Tat : 380260160224742 née le 22/03/2021 (JASPER DE CHENAL PERCE X LUNA DU BOIS DANDRIEU) Prod. M. VERDEMARE Luca Prop. M. CAIRASCHI Gilles

**TRES BON 33 STELLA DE LA TOUR SAINT JULIEN DE SUEZ**

LOF : 014328 Tat : 250269100242554 née le 28/04/2021 (HAVANE DEL FAT DE LA BESTIO NEGRO X OLYMPE DE LA TOUR SAINT JULIEN DE SUEZ) Prod. M. CAIRASCHI Gilles et Denis Prop. M. CAIRASCHI Gilles

**CLASSE TRAVAIL FEMELLES - JUGE M. OUSTRIERES Christian****1er EXCELLENT 34 PEPITE**

LOF : 013985/03245 Tat : 250269100024976 née le 14/09/2019 (OLCO DES ECHOS DES MONTS D'ARREE X JACOTTE) Prod. M. JULIEN Bertrand Prop. M. JULIEN Bertrand

**CLASSE VETERAN FEMELLES - JUGE M. OUSTRIERES Christian****1er EXCELLENT 35 JESSIE DU CHENIL PERCE****Meilleur Vétéran**

LOF : 012697/02957 Tat : 155VSX née le 01/12/2014 (FLIC DU CHENIL PERCE X IVOIRE DES TOMBETTES) Prod. M. BRU Pascal Prop. M. CATHARY Cédric

**PETIT BASSET GRIFFON VENDEEN****CLASSE OUVERTE MALES - JUGE M. OUSTRIERES Christian****1er EXCELLENT 36 SPRINTER DES ECHOS DE BUZET**

LOF : 021809/03287 Tat : 301YFD né le 29/07/2021 (MR TANGO DES ECHOS DE BUZET X PRINCESSE DES ECHOS DE BUZET) Prod. M. JEHANNO Claude Prop. M. JEHANNO Claude

**CLASSE TRAVAIL MALES - JUGE M. OUSTRIERES Christian****2e EXCELLENT 37 NUAGE DES ECHOS DE BUZET**

LOF : 020877/03164 Tat : 229RBL né le 22/06/2017 (LUCHO DES ECHOS DE BUZET X INES DES ECHOS DE BUZET) Prod. M. JEHANNO Claude Prop. M. JEHANNO Claude

**3e EXCELLENT 38 PEETER DES ECHOS DE BUZET**

LOF : 021285/03208 Tat : 266DMX né le 10/05/2019 (LUCHO DES ECHOS DE BUZET X INES DES ECHOS DE BUZET) Prod. M. JEHANNO Claude Prop. M. JEHANNO Claude

1er EXCELLENT **39** ROUKY DES ECHOS DE BUZET

LOF : 021460/03251 Tat : 278RJF né le 22/03/2020 (NUAGE DES ECHOS DE BUZET X MISS DES ECHOS DE BUZET) Prod. M. JEHANNO Claude Prop. M. JEHANNO Claude

**CLASSE CHAMPION MALES - JUGE M. OUSTRIERES Christian**1er EXCELLENT **40** MR TANGO DES ECHOS DE BUZET

LOF : 020741/03129 Tat : 191BLV né le 19/08/2016 (DURDUR DES ECHOS DE BUZET X FINETTE DES ECHOS DE BUZET) Prod. M. JEHANNO Claude Prop. M. JEHANNO Claude

Meilleur de Race

**CLASSE OUVERTE FEMELLES - JUGE M. OUSTRIERES Christian**1er EXCELLENT **41** SIENA DES ECHOS DE BUZET

LOF : 021864/04691 Tat : 305FUP née le 16/09/2021 (ROUKY DES ECHOS DE BUZET X LOU DES ECHOS DE BUZET) Prod. M. JEHANNO Claude Prop. M. JEHANNO Claude

**CLASSE TRAVAIL FEMELLES - JUGE M. OUSTRIERES Christian**3e EXCELLENT **42** LOU DES ECHOS DE BUZET

LOF : 020462/04440 Tat : 165FWG née le 24/05/2015 (DURDUR DES ECHOS DE BUZET X ANIS DES ECHOS DE BUZET) Prod. M. JEHANNO Claude Prop. M. JEHANNO Claude

1er EXCELLENT **43** NEIGE DES ECHOS DE BUZET

LOF : 020873/04537 Tat : 229RBG née le 22/06/2017 (LUCHO DES ECHOS DE BUZET X INES DES ECHOS DE BUZET) Prod. M. JEHANNO Claude Prop. M. JEHANNO Claude

Meilleur de sexe  
Opposé

2e EXCELLENT **44** PIN-UP DES ECHOS DE BUZET

LOF : 021301/04591 Tat : 267JYH née le 01/07/2019 (LUCHO DES ECHOS DE BUZET X MISS DES ECHOS DE BUZET) Prod. M. JEHANNO Claude Prop. M. JEHANNO Claude

ABSENT

**45** PRINCESSE DES ECHOS DE BUZET

LOF : 021284/04578 Tat : 266DNB née le 10/05/2019 (LUCHO DES ECHOS DE BUZET X INES DES ECHOS DE BUZET) Prod. M. JEHANNO Claude Prop. M. JEHANNO Claude



**Liste des exposants**  
**R.E. Griffon Vendéen - Marguerittes (30) samedi 22 avril 2023**

**B**

---

BRU Pascal Lieu-dit l'Escaboule 81390 BRIATEXTE 8-10-15-17-18-22-24

**C**

---

CAIRASCHI Gilles Chalet des Cristaux Vievola 06430 TENDE i-12-26-27-28-29-32-33

CATHARY Cédric () 7-9-19-20-23-30-35

**G**

---

GRAS René Mas de la Garriguette Chemin de la Garriguette 30700 SERVIERS ET LABAUME 1-2-3-4-5-6

**J**

---

JEHANNO Claude 1485, route de Bondigoux 31340 VILLEMUR SUR TARN i-37-38-39-40-41-42-43-44-45

JULIEN Bertrand () 13-14-21-31-34

**L**

---

LE COZ Sylvain () 16-25